

Audit assurances UPTR



Êtes-vous
correctement
assuré ?



Laissez-nous
vérifier pour vous !

L'audit assurance UPTR : c'est quoi ?

L'audit assurances de l'UPTR analyse

et répond aux questions suivantes :

1. Votre parc de véhicules

Responsabilité Civile Véhicules :

- Etes-vous assuré en cas de sinistre (par exemple sur votre parking) entre deux véhicules appartenant à votre société ?
- Vos (semi-)remorques découplées sont-elles assurées ? Même sur la voie publique ?
- Disposez-vous d'un contrat d'assistance en cas d'accident à l'étranger ?

Omnium :

- Sur base de quelle valeur l'assureur décompte-t-il votre prime ?
- Etes-vous assuré pour la mise en ciseau, la bascule, les dommages causés par la marchandise transportée ?
- Etes-vous couvert, même en cas de faute grave d'un chauffeur (par exemple : conduite en état d'ivresse) ?
- Disposez-vous d'une couverture dépannage ? Quelles sommes sont assurées en cas de rapatriement et/ou de gardiennage ?

2. Votre responsabilité Marchandises (« assurance CMR »)

- Etes-vous assuré en adéquation avec le type de marchandises que vous transportez ?
- Le capital assuré correspond-t-il à la responsabilité contractuelle qui vous incombe ?
- Etes-vous assuré pour les dégâts survenant lors des (dé)chargements lorsque vous êtes contractuellement en charge de ces opérations ?
- Etes-vous assuré pour les cas de contamination de la marchandise transportée ?
- Quelle est la couverture en cas de vol de la marchandise transportée ?
- Les semi-remorques appartenant à des tiers mais que vous tractez, sont-elles couvertes ?

3. Votre personnel

- Votre assurance accident du travail tient-elle bien compte de l'évolution du nombre de travailleurs dans votre société ?
- L'exécution d'un plan de prévention des accidents de travail ne permettrait-il pas réduire votre prime d'assurance ?
- Répondez-vous à votre/vos obligation(s) sectorielle(s) en matière d'assurance pension ?
- L'assurance hospitalisation de votre entreprise s'inscrit-elle toujours dans le cadre du plan sectoriel ?



4. Votre bâtiment

.....

Incendie :

- En quel type de valeur votre bâtiment est-il assuré ?
- Quelle est l'étendue de votre couverture 'tempête' et 'pression de la neige' ?
- De quel pourcentage en frais indirects bénéficierez-vous en cas de sinistre ?
- Etes-vous assuré pour les pertes d'exploitation après sinistre ?

Risques électroniques :

- Le capital assuré tient-il bien compte des appareils 'basse tension' ?
- Etes-vous assuré en « blanket cover » ?

5. Votre responsabilité civile d'exploitation

.....

- L'activité assurée reprend-t-elle toutes les activités que vous exercez ?
- Les capitaux sont-ils assurés en montants confondus ?
- Bénéficiez-vous d'une couverture pour le fait de vos sous-traitants ?
- Vos engins de chantiers non immatriculés sont-ils couverts ?
- Les objets confiés dans le cadre du travail sont-ils assurés ?
- Etes-vous assuré pour la manutention et le dépôt de la marchandise qui vous est confiée ?

6. Votre défense en justice

.....

- Pour quels types de risques est-il utile dans votre entreprise de disposer d'une assurance défense en justice (litiges commerciaux, sociaux, ...)
- En cas de litiges avec un assureur, vos intérêts sont-ils défendus par une défense en justice neutre et indépendante ?
- Dans le cadre de la défense pénale, votre assurance défense en justice couvre-t-elle les litiges relatifs au temps de conduite et de repos ?
- Les frais d'avocat pour la récupération de consignations pénales versées à l'étranger sont-ils couverts ?



Etes-vous correctement assuré ?

.....

C'est-à-dire : pas sur-assuré mais correctement assuré par rapport aux risques générés par les activités de votre entreprise !

Vu l'importance du coût des assurances dans vos finances, l'UPTR a décidé d'organiser pour vous une analyse complète de vos contrats d'assurance.

Audit assurances UPTR : Sans engagement !

L'Audit assurances UPTR, c'est la certitude de pouvoir compter sur une analyse complète et professionnelle de vos contrats d'assurance.

L'Audit assurances est une initiative de l'UPTR en collaboration avec les courtiers spécialisés du secteur Transport & Logistique.

L'objectif de l'Audit assurances UPTR, c'est de répondre à vos demandes et questions.

L'UPTR a très attentivement veillé à ce qu'aucune initiative commerciale ne soit prise sans votre accord explicite.

Le service « Audit assurances UPTR » n'implique donc aucun engagement de votre part !

Plus d'informations ?

Je suis intéressé par votre service « Audit assurances » et j'aimerais être contacté pour de plus amples informations (sans engagement de ma part) :

Nom : Prénom :

Société : Fonction :

E-mail :

Tél : Fax :

Adresse :

Code postal : Localité :

A renvoyer par fax au 04 367 73 51 ou via mail : info@uptr.be



UPTR

Rue Denis Lecoq 87
B-4031 Angleur – Liège
T. 04 361 40 90 • F. 04 367 73 51
info@uptr.be • www.uptr.be